



**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LA GENÉTOUZE  
DU 17 JANVIER 2017**



Le dix-sept janvier deux mille dix-sept (17/01/2017), le conseil municipal de la commune de LA GENÉTOUZE, légalement convoqué le douze janvier deux mille dix-sept (12/01/2017), s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guy PLISSONNEAU, Maire.

<u>Membres en exercice :</u>	19
<u>Présents :</u>	PLISSONNEAU Guy – ROY Pierre - ROUTHIAU Jean – MOLLÉ Nathalie –COUSSEAU Félix – AUBRET Béatrice - BROSSARD Sylvie – COUSSOT Carole – DELAVAUD Christine – FRADET Jean-Pierre - GUIET Jérôme - LETARD Céline - MACÉ Caroline - PAILLAT Céline -RABILLÉ Laurent - RENAUD Stéphane - RICOLLEAU François
<u>Absents ou Excusés :</u>	RICHARD Evelyne – BARTHÉLÉMY Éric
<u>Pouvoirs :</u>	BARTHÉLÉMY Éric à COUSSEAU Félix
<u>Secrétaire de séance :</u>	MOLLÉ Nathalie

**1. ☞ Approbation du compte-rendu de la dernière réunion**

Le compte-rendu du conseil municipal du 6 décembre est approuvé

A la demande d'une administrée, le compte-rendu du 4 octobre est modifié comme suit pour la question « Fonctionnement de la commune – procédure d'expulsion » :

« Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la locataire du logement T4 de l'espace La fontaine, ne paie pas ses loyers depuis un certain temps.

Le bureau municipal a donc engagé une procédure d'expulsion. »

**2. ☞ Commission Patrimoine**

**A. Assainissement : Diagnostic réseau**

Vu la délibération 27/2015 en date du 14 avril 2015 acceptant l'offre du cabinet SICAA Études de Bellevigny pour la passation d'un marché à procédure adaptée pour ces études.

Monsieur GOUBERT du cabinet SICAA Études présentent au conseil municipal une synthèse de ce diagnostic, ainsi que des propositions de travaux à réaliser.

L'étude permet d'obtenir des subventions de l'agence de l'eau et du conseil départemental dans un délai de 10 ans.

Le principal défaut est l'infiltration dans les collecteurs.

Il faut également penser à agrandir les lits de Roseaux.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur le choix du projet à réaliser afin d'améliorer ce service de collecte et de traitement des eaux usées.

Après examen de ce dossier, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**VALIDE** le diagnostic établi et présenté par le cabinet SICAA Études.

**ACTE** la nécessité de la mise en place d'une nouvelle capacité de traitement compte tenu de l'évolution de la population avec la construction d'une future station de 1 950 équivalents habitants

**ACTE** la nécessité de résoudre les dysfonctionnements du réseau de collecte des eaux usées responsables d'apports parasitaires d'infiltration

**ACTE** la proposition de programme et d'échéancier de travaux de réhabilitation des collecteurs d'eaux usées

Priorité	Intervention		Echéance
Etudes préalables	Remise des conclusions de l'étude de schéma directeur		Janv. 2017
	Réalisation des 1ères études de faisabilité		2017
N°1	Réduction des eaux claires parasites d'infiltration : réduction des dysfonctionnements critiques, combinaison de l'ensemble des travaux par voie interne (optimisation économique)	Travaux étanchement réseau par voie interne	2017-2020
		Travaux par tranchée ouverte	
	Lits de séchage de boues	Travaux de mise en conformité	
	Autosurveillance		
<b>TOTAL PRIORITE N°1</b>			<b>728 940 €HT</b>
N°2	Réduction des eaux claires parasites d'infiltration	Travaux étanchement réseau par voie interne	2021-2022

		Travaux par tranchée ouverte	
<b>TOTAL PRIORITE N°2</b>			<b>395 340 €HT</b>
<b>N°3</b>	Réduction des eaux claires parasites d'infiltration : réduction des dysfonctionnements mineurs	Travaux étanchement réseau par voie interne	2023-2024
	Extension capacité traitement	Etudes Négo. foncières  Consultation entreprises Travaux de construction station d'épuration	
<b>TOTAL PRIORITE N°3</b>			<b>517 080 €HT</b>
<b>Hors Priorité</b>	Lutte contre les apports directs pluviaux	Contrôles de conformité de branchements	2017-2022
<b>Hors Priorité</b>			<b>64 128 €HT</b>
<b>TOTAL GENERAL 2017-2023</b>			<b>1 705 488 €HT</b>

**DECIDE** de solliciter des subventions auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Conseil Départemental de la Vendée pour l'ensemble des travaux et études ci-dessus désignés

**DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

**B. Rénovation Foyer Rural – Restaurant Scolaire**

Monsieur le Maire présente les plans qui ont été présentés lors de la réunion de la commission du 16 janvier.

Après discussion, il est demandé à la 6K de continuer sur le plan présenté. Des modifications pourront toutefois être apportées ultérieurement.

**3. ☞ Fonctionnement de la commune : Travaux 2017 – Période de transition**

Monsieur le Maire rappelle que lors du dernier conseil municipal, celui-ci l'avait autorisé à signer le devis pour la location de modulaires.

Au vu des travaux de rénovation de l'école publique (avril – juillet 2017) et du foyer rural – restaurant scolaire (octobre 2017 – septembre 2018), plusieurs relocalisations sont nécessaires. Certaines vont perdurer après les travaux énoncés ci-dessus.

Aussi, il propose d'annuler la location des modulaires au profit d'une acquisition pour permettre la relocalisation de l'école, du restaurant scolaire et de l'espace jeunes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

**ACCEPTE** l'acquisition de modulaires pour un montant maximum de 210 000 € TTC

**AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous les documents nécessaires

#### 4. ☞ **Commission Finances** : Modification simplifiée

Vu l'ordonnance N°2012-11 du 5/1/2012 portant clarification et simplification des procédures d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme, et modifiant les conditions de mise en œuvre de la modification simplifiée.

Monsieur ROY expose qu'il convient de rectifier une erreur matérielle du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 11 juillet 2016.

Aussi, afin de rectifier cette erreur matérielle, Monsieur ROY propose d'engager une procédure de modification simplifiée qui portera uniquement sur ce point.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

**SOUHAITE** engager la modification simplifiée n°0.1 du PLU

**CHARGE** le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne d'accomplir cette modification.

**PRÉCISE** que le dossier de modification simplifiée 0.1 sera mis à disposition de la population pendant 32 jours

#### 5. ☞ **Commission Communication** : bilan de la cérémonie des vœux de 2017

Madame MOLLÉ demande au conseil municipal leur avis sur la cérémonie des vœux :

- Plus de personnes que l'année dernière
- Temps de parole correct
- ...

Les prochains vœux seront le lundi 8 janvier 2018

#### 6. ☞ **Commission Action Sociale**

##### A. **Gouter de printemps**

Monsieur COUSSEAU informe le conseil municipal que le gouter de printemps pour les aînés avait été fixé le dimanche 23 avril.

Cette journée correspond au 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles. Aussi, la commission a avancé le gouter de printemps au dimanche 9 avril 2017

## **B. Vélos électriques**

Monsieur COUSSEAU rappelle que la commune va acquérir 3 vélos à assistance électrique.

La commission a étudié leur utilisation et propose celle-ci :

- Personnel communal + élus
- Distributeurs bénévoles du club loisirs et détente
- Distributeurs bénévoles du CCAS
- Veilleurs bénévoles des personnes âgées.

## **7. ☞ Points divers**

### **A. Médecin**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que nous poursuivons les recherches pour trouver un médecin.

Il y a plusieurs contacts, mais aucun n'a été encore rencontré.

### **B. Illuminations**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des illuminations ont été débranchées entre Noël et le 31 décembre. Certaines prises électriques ont été endommagées.

### **C. Dates à retenir**

- 24 janvier : présentation de la rénovation de l'école Gustave Eiffel aux parents
- 8 avril : déménagement de l'école Gustave Eiffel
- 23 avril + 7 mai : Présidentielles (bureau jusqu'à 19h)
- 11 et 18 juin : législatives

Dates des prochaines réunions du conseil municipal à 20h30 :

30 janvier 2017 – 20h

7 février

7 mars

4 avril

9 mai

6 juin

11 juillet

5 septembre

3 octobre

7 novembre

5 décembre